

PARCOURS DE RANDONNEE : CRETES ET MONUMENTS DE MORTAIN

INFORMATIONS PRATIQUES :

CATEGORIE DU CIRCUIT : CIRCUIT PEDESTRE (Boucle)

BALISAGE : Suivre le balisage jaune

DEPART : Place du Château, Mortain

DISTANCE : 11,5 KM / **DENIVELE** : 360 M

DUREE DE L'ITINERAIRE : 3H00

Le descriptif du parcours :

FFR de La Manche. Balades au cœur des espaces naturels protégés.

Départ place du château. Prendre à gauche de la Place après l'ancienne "Caisse d'Epargne" le chemin à droite qui mène vers la Petite Cascade. Au Rocher de l'Aiguille, continuer tout droit et suivre le cheminement. Tout en haut, au niveau du Pont du Diable, prendre à droite vers la Grande cascade. Sur la rue du pont Bossard, prendre à gauche, puis après l'église du Neufbourg, prendre à droite. A l'intersection de la route, prendre à gauche, puis à gauche vers la Grande cascade. Après la passerelle, suivre le cheminement en face et remonter vers la rue de l'Abbaye Blanche. Emprunter le passage protégé pour traverser et continuer à gauche.

Prendre à gauche vers la rue du Vieux Bourg et rejoindre la D977. Franchir le pont (la voie verte passe en dessous), 1ère à gauche, puis à droite.

Au Grand Clos, prendre à droite : vous arriverez sur la route de Romagny. Rejoindre à droite le carrefour de la Tête à la Femme. Traverser le rond-point (attention à la circulation !), se diriger sur la D 246, puis prendre le chemin à gauche. Passer Belle-Eau et continuer sur la route en face.

Au carrefour, poursuivre à droite vers Beauvallon. Suivre le chemin, passer le lieu-dit La Lande de Beausoleil et descendre à gauche jusqu'à la voie verte. Continuer tout droit. Franchir la rivière de la Cance, traverser la D46, puis déboucher sur la D157. Prendre à gauche pour atteindre la Résidence Louis Hourdin. La contourner par la gauche et poursuivre sur le chemin. Vous passerez à proximité de la cote 314, parcours histoire sur la seconde guerre mondiale à voir sur la droite. Vous arriverez au parking de la Petite Chapelle. Rejoindre la Petite Chapelle pour atteindre la table d'orientation qui est derrière (vue exceptionnelle). A gauche de l'entrée de la Petite chapelle, prendre le chemin qui redescend. Vous arriverez au cimetière. Prendre à droite, puis à gauche vers la rue de Versailles. Au bout de la rue, prendre à droite, rue de la 30ème division, puis rejoindre à gauche La Collégiale (le plus ancien édifice de la Ville). Descendre par la rampe passant devant le parvis, puis rejoindre la Place du Château par la rue du Bassin.

LES CONSEILS DU RANDONNEUR

- Pensez à adapter votre tenue à l'itinéraire et à la météo
- Prévoyez suffisamment d'eau
- Informez une personne de votre entourage de l'itinéraire que vous empruntez et emmenez un téléphone suffisamment chargé
- Protégez la nature : repartez avec vos déchets, tenez votre chien en laisse et restez sur le parcours balisé.

